



**Fédération Française de Vol Libre**

**Delta - Parapente - Kite - Cerf-Volant - Speed-Riding - Boomerang**

1, place du Général Goiran 06100 NICE  
Agrément Jeunesse et Sport N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

[www.ffvl.fr](http://www.ffvl.fr)

[ffvl@ffvl.fr](mailto:ffvl@ffvl.fr)

## DEMANDE D'INSCRIPTION Formation Monitorat Fédéral Cerf-volant 2018

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. dom. .... Tél. travail ..... Mobile .....

E-mail : .....

Date de naissance.....Licence FFVL, année en cours, n° .....

Club : .....

Diplôme pour l'encadrement de l'activité :

CV

Autre (à préciser)

### Souhaite m'inscrire au :

|  |   |  |
|--|---|--|
| Stage de formation du monitorat fédéral de Cerf-volant | Prévu du :<br>1-2-3-4 novembre et 1-2 décembre 2018 | Participation aux frais pédagogiques 300 € |
|--|---|--|

Date et signature du candidat

Le ..... à .....

Merci de renvoyer votre demande **le plus rapidement possible par mail à [emilie@ffvl.fr](mailto:emilie@ffvl.fr)** et par courrier accompagnée d'un chèque de 300 € au secrétariat de la FFVL avant **le samedi 30 septembre 2018**.

Vous recevrez la semaine suivante l'information sur le maintien ou l'annulation de la formation au regard du nombre d'inscrits.

Si la formation est lancée, nous vous ferons parvenir votre convocation avec toutes les informations relatives à la formation : lieu de formation, détails pour organiser votre hébergement, heure de rendez-vous.

Ces informations vous seront envoyées sauf indications contraires à l'adresse mail indiquée par vos soins.



## PIÈCES À FOURNIR :

- Numéro de licence 2018 ou 2019.
  - Numéro de qualification ICV ou toutes attestations nécessaires pour une demande d'allègement.
  - Pratique du CV (différents types, compétition, expériences d'encadrement).
  - Projet d'activité en relation avec la qualification du MFCV :
    - Nature du projet,
    - Identification de la structure support,
    - Définition du projet dans ses grandes lignes.
  - **Chèque de 300 €** à l'ordre de la FFVL
- 

### Pour rappel : place du projet dans la formation :

À l'issue du stage de formation du monitorat, vos formateurs évalueront votre capacité à encadrer sur le terrain. S'ils valident les EPMS, vous accédez au statut d'élève moniteur fédéral qui vous permettra de réaliser, sous tutorat, vos actions prévues dans le cadre de votre projet.

Le compte rendu de la réalisation du projet constitue le support d'évaluation d'une des épreuves de l'examen final.